UE 12E08

Stage 1

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE	QUADRIMESTRE	PONDÉRATION DE L'UE
17	300 h	Q1 & Q2	100 points

Niveau CFC	6	Langue(s)	français
Cycle	Bachelier Écriture multimédia	Modalité	Horaire de jour
Obligatoire / Option	Obligatoire	Responsable de l'UE	Murielle Delnoy
Implantation	ISFSC – Rue de la Poste 111 – 1030 Bruxelles		

Prérequis / Corequis Aucun

Objectif de l'UE

L'UE Stage 1 vise à accompagner l'étudiant-e dans une première expérience d'intégration professionnelle au sein du secteur des métiers du multimédia et de l'Internet (MMI). Elle permet de préparer, de réaliser et d'analyser une expérience de stage en mobilisant les compétences techniques, méthodologiques et relationnelles développées durant la formation.

L'activité favorise la compréhension des réalités professionnelles, le développement progressif de l'autonomie dans l'exécution de tâches et de missions, la capacité à collaborer dans un environnement de travail ainsi que la construction d'une posture professionnelle adaptée aux contextes rencontrés.

À travers une démarche de préparation, d'expérimentation, d'analyse réflexive et de valorisation des acquis, l'étudiant-e est amené-e à identifier ses ressources, à faire évoluer ses pratiques et à développer sa capacité à transférer ses apprentissages dans des situations professionnelles variées.

Critère de réussite de l'UE La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

Cohérence de l'UE Les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Composition de l'UE · 1 activité d'apprentissage

CODE	ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE (AA)	VOL. HORAIRE	ECTS	QUADRIMESTRE	PONDÉRATION
12E08-A	Stage 1	300	17	Q1 & Q2	100 points

12E08-A Stage 1

VOLUME HORAIRE	CRÉDITS ECTS	QUADRIMESTRE	PONDÉRATION AA
300 h	17	Q1 & Q2	100 points

Titulaire(s) Murielle Delnoy

DESCRIPTIF DE L'ACTIVITÉ

L'activité Stage 1 consiste en une expérience d'immersion professionnelle de 8 semaines consécutives, durant laquelle l'étudiant-e est amené à exploiter les compétences acquises durant sa formation aux réalités du secteur des métiers du multimédia et de l'Internet (MMI). Le Stage 1 a pour objectif d'assurer une progression d'apprentissages professionnels continue, permettant à l'étudiant-e de faire évoluer ses compétences professionnelles selon les étapes suivantes :

- Observation active et intégration
- Réalisation et productions guidées
- Autonomie partielle (planification et validation des tâches et des missions)
- Premières responsabilités professionnelles, en autonomie supervisée.

Durant le stage, l'étudiant-e est encadré-e et évalué-e par un Maître De Stage sur le lieu de stage et par un Maître de Formation Pratique (MFP à l'ISFSC.

La période de stage de l'activité Stage 1 de l'année académique 2026-2027 est planifiée du 19 avril 2027 au 11 juin 2027. Le stage doit se dérouler selon les dates prévues, reprises dans le calendrier académique de l'ISFSC.

Le plan de formation en stage de l'étudiant-e est détaillé dans la convention de stage. Cette convention de stage doit impérativement avoir été validée avant le départ en stage (signée par les trois parties : Maître de Stage, étudiant-e et MFP). La date ultime de validation de la convention de stage est fixée au 09/04/2027. L'étudiant-e qui n'aurait pas pu finaliser de convention de stage à cette date sera reçu-e par la coordination de pratique afin d'examiner, en concertation avec la Direction adjointe et la Secrétaire de Jury, la faisabilité d'un départ « hors délai ». Un aménagement des dates de stage n'est en aucun cas automatique et dépend du programme d'études individuel de l'étudiant-e, ainsi que des contraintes pédagogiques et organisationnelles qui en découlent.

MÉTHODES D'APPRENTISSAGE

Les apprentissages s'appuient sur une alternance entre activités préparatoires à la recherche de stage, immersion professionnelle en milieu de travail, accompagnement pédagogique et activités réflexives.

L'étudiant-e est amené-e à réaliser des exercices de préparation et de planification, à développer des outils de communication et de valorisation professionnelle, à participer à des supervisions individuelles ou collectives et à documenter progressivement son expérience d'intégration professionnelle.

Les méthodes mobilisées privilégient l'apprentissage par l'expérience, l'analyse de situations professionnelles réelles, l'auto-évaluation, les échanges avec les professionnels du terrain et l'amélioration continue des productions à partir des retours reçus au cours du stage et des activités d'accompagnement.

L'ensemble du dispositif vise à soutenir une progression continue des apprentissages, depuis la préparation du projet de stage jusqu'à l'analyse et à la valorisation des acquis développés durant l'expérience professionnelle.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de l'UE l'étudiant·e sera capable :

- de comprendre et d'intégrer un contexte de travail en fonction des missions, des rôles et des contraintes rencontrés sur le lieu de stage
- de planifier et d'organiser les activités professionnelles prévues dans le plan de formation en stage, par une production de contributions régulières et exploitables dans un cadre professionnel
- de mobiliser, de développer et de perfectionner les compétences techniques, méthodologiques et interpersonnelles requises dans le cadre d'une insertion professionnelle dans le secteur des métiers du multimédia et de l'Internet (MMI)
- d'améliorer des productions professionnelles par itérations successives, en lien explicite avec les retours du Maître de stage et en s'appuyant sur des décisions argumentées (justification des choix professionnels opérés)
- d'assumer en autonomie supervisée les tâches et missions professionnelles détaillées dans le plan de formation en stage

COMPÉTENCE(S) ÉVALUÉE(S)

- **Compétence 2 :** Interagir avec son milieu professionnel
- **Compétence 4 :** Gérer un projet de communication multimédia dans sa globalité
- **Compétence 5 :** Concevoir des scénarios multimédia interactifs
- **Compétence 6 :** Appréhender le contexte technologique du développement de produits multimédias interactifs

CAPACITÉ(S) ÉVALUÉE(S)

- **Capacité 2.1 :** Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels.
- **Capacité 4.1 :** Acquérir un raisonnement analytique et critique, analyser une situation en profondeur et prendre des décisions appropriées.
- **Capacité 5.1 :** Concevoir des scénarios interactifs adaptés aux besoins du client et du public cible et choisir l'interface appropriée.
- **Capacité 5.2 :** Décliner un contenu en plusieurs scénarios et supports.

ÉVALUATION

Première session	C'est le Maître de Formation Pratique (MFP) de l'étudiant-e qui est responsable de l'évaluation certificative. La cote de l'AA Stage 1 s'appuie sur les éléments suivants : • La posture professionnelle de l'étudiant-e durant toute l'année académique (pendant le stage et en dehors du stage) : phase de recherche, négociation de la convention de stage, progression des apprentissages professionnels en stage, bilan final après le stage (appuyé sur une auto-évaluation et un portfolio de productions professionnelles élaboré selon les consignes reçues durant l'activité et portant sur l'expérience d'intégration professionnelle durant le stage). • L'interprétation pédagogique, en lien avec les compétences et capacités visées par l'activité, de l'évaluation communiquée par le Maître de Stage en fin de stage. L'évaluation du Maître de Stage est basée sur les éléments clé du plan de formation en stage (métier découvert et degré d'autonomie professionnelle supervisée atteint). • La qualité contextuelle et la structuration des travaux et exercices liés à l'activité Stage 1, tout au long de l'année académique. • Le niveau professionnel atteint dans les acquis d'apprentissage visés par l'activité et par la convention de stage (plan de formation en stage). Ces éléments d'évaluation forment un tout indissociable, de nature formative et certificative. Ils permettent de valider les acquis d'apprentissage de l'activité Stage 1. Si un ou plusieurs éléments sont manquants en première session, l'évaluation de l'activité est reportée à la seconde session.
Seconde session	Seuls les travaux écrits, les Devoirs intermédiaires et la présentation finale du bilan de stage sont remédiables en seconde session. L'expérience d'intégration professionnelle en stage (en tout ou en partie), les supervisions avec le MFP et le Maître de stage et la visite de stage ne peuvent pas être réorganisés en seconde session, pour des raisons pédagogiques et organisationnelles.
Plan B	Pas d'évaluation en Plan B prévue pour cette activité

SUPPORT(S) DE COURS

Support de cours en ligne dans l'équipe de cours Teams et dans l'environnement de travail numérique de la formation (gestion des démarches de stage).

Supervisions et permanences organisées par le MFP

Productions et réalisations professionnelles de l'étudiant-e dans le cadre du stage

Convention de stage complétée et validée par les trois parties (Maître de Stage, étudiant-e et MFP)